

COMMUNIQUE DE PRESSE
RELATIF A UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION A YOPOUGON

Le dimanche 24 novembre 2024, aux environs de 10 heures, un accident de la voie publique impliquant un minicar, communément appelé « Gbaka », a fait 17 blessés dont 05 bébés, à Yopougon non loin du Lycée Professionnel. Les blessés ont tous été conduits aux CHU de Yopougon et de Cocody où, après avoir reçu les soins appropriés, ils ont pour la plupart été libérés.

Le Ministre des Transports voudrait rassurer les parents des blessés ainsi que l'ensemble des populations que le pronostic vital des victimes, à qui il souhaite un prompt rétablissement, n'est pas engagé.

Il ressort du constat d'accident établi par le Commissariat de Police du 23ème Arrondissement de Yopougon-Andokoi et du rapport de la Direction de la Police Spéciale de la Sécurité Routière (DPSSR) que **le test d'alcoolémie du conducteur du minicar s'est révélé positif avec la valeur de 1,18 g/l de sang dépassant largement le seuil toléré de 0,8g/l de sang en Côte d'Ivoire.**

Une enquête pénale a ainsi immédiatement été ouverte sous OP N°5121 /PU-23 du 24/10/2024 à l'encontre dudit conducteur, qui s'expose à une peine d'emprisonnement allant de 01 à 03 ans et d'une amende allant de 300 000 à 3 000 000 de francs CFA, pour « conduite en état d'ivresse et mise en danger de la vie d'autrui ».

Une enquête administrative et technique est également en cours pour faire toute la lumière sur les circonstances de cet accident. **Aussi, le conducteur indélicat sera entendu par la Commission spéciale de suspension et de retrait de permis de conduire à sa prochaine session.**

STOP A L'INCIVISME SUR LA ROUTE



**Le Directeur Général des Transports
Terrestres et de la Circulation (DGTC)**

Oumar SACKO

Fait à Abidjan, le 24 novembre 2024